

Recherches sociographiques



Mario GENDRON, avec la collaboration de Jean-Charles FORTIN, Lorne HUSTON et Pierre LAMBERT, *Histoire du Piémont-des-Appalaches*

Martine Tremblay

Volume 42, numéro 3, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057486ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057486ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, M. (2001). Compte rendu de [Mario GENDRON, avec la collaboration de Jean-Charles FORTIN, Lorne HUSTON et Pierre LAMBERT, *Histoire du Piémont-des-Appalaches*]. *Recherches sociographiques*, 42(3), 617–620.
<https://doi.org/10.7202/057486ar>

chercher plus loin, plus à fond et, en cette matière très complexe, avancer une explication à plusieurs facteurs. Par une approche comparative, l'historien, le sociologue doivent tenter d'expliquer pourquoi certaines élites régionales ont réussi leur démarrage économique et d'autres ont échoué. Si on regarde la région, elle n'a rien de bien particulier, mais ses élites ont des attitudes ambiguës face aux conditions propices au développement économique. D'abord, elles se méfient de l'urbanisation, de la ville hétérogène, sécularisée, approfondissant la division du travail et exigeant des citoyens des compétences accrues. Ensuite, l'éducation traditionnelle est peu ou pas assez tournée vers les savoirs techniques et scientifiques. Les élites sont, pour la plupart, formées aux lettres classiques : on serait tenté de dire qu'elles valorisent le dire plus que le faire. Elles excellent à construire des discours, y compris de développement, mais elles ont du mal à les mettre en pratique. Il n'y a malheureusement pas eu d'équivalent québécois, ni canadien, de la forte vague de création des collèges techniques américains de la fin du XIX^e siècle. Et puis, l'immigration est plutôt faible. Celle-ci apporte des compétences nouvelles, force le métissage, favorise les échanges, expose à des idées autres. Elle crée une diversité sociale et culturelle propice à l'innovation sous toutes ses formes. Enfin, les attitudes réservées, pour ne pas dire plus, face à l'argent, à l'enrichissement personnel, au succès matériel, ne sauraient être exclues de l'explication.

Ce n'est pas que tous ces facteurs propices au progrès économique soient complètement absents de la société régionale ; c'est qu'ils n'y sont pas en assez grand nombre. Entre l'économie régionale mauricienne et une autre économie régionale nord-américaine, il y a souvent uniquement une différence de degré, pas forcément une différence de nature. Les sportifs savent que ce qui fait gagner une course, remporter un match, ce sont de petits avantages, des jeux de base bien exécutés, parfois des coups exceptionnels, mais rares, qui, cumulés, font toute la différence.

Louis GUAY

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Mario GENDRON, avec la collaboration de Jean-Charles FORTIN, Lorne HUSTON et Pierre LAMBERT, *Histoire du Piémont-des-Appalaches. La Montérégie*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1999, 411 p. (Les régions du Québec, 11.)

Dirigé par Mario Gendron, ce nouvel ouvrage de la collection « Les régions du Québec » retrace le peuplement et le développement social, économique, politique et culturel d'un espace régional situé entre les Cantons-de-l'Est et la région Richelieu-Yamaska-Rive-Sud. Région écartelée par les différents types de

découpages administratifs, politiques, religieux et judiciaires, le Piémont-des-Appalaches semble justement émerger des luttes menées contre les regroupements forcés par le pouvoir politique. Elle a construit son identité à partir des traits distinctifs de son peuplement – d’abord loyaliste et anglais puis canadien-français –, d’agriculteurs avant-gardistes et d’une classe d’hommes d’affaires qui ont favorisé le développement des voies de communication et l’implantation d’industries.

Le Piémont-des-Appalaches, qui regroupe les Municipalités régionales de comtés de Brome-Missisquoi, de la Haute-Yamaska et d’Acton, est formé de collines et de crêtes rocheuses qui marquent la transition entre les basses terres du Saint-Laurent et les Appalaches. Riche en métaux et en minéraux de toutes sortes, le sous-sol du Piémont a été peu exploité : diverses tentatives se sont avérées peu rentables à long terme, telle la mine de cuivre d’Acton, une entreprise considérable au milieu du XIX^e siècle, mais fermée à la fin de la guerre de Sécession. Il ne reste aujourd’hui en exploitation que les carrières de marbre de Saint-Armand et de Waterloo et moins d’une vingtaine de carrières, gravières et sablières qui produisent surtout de la pierre et des matériaux d’empierrement et de construction. La fertilité des terres, bien que variable selon les sous-régions, et l’énergie hydroélectrique que procurent les chutes d’eau ont permis un développement plus durable.

Le peuplement de cette région a été lent à démarrer. Éloigné de la vallée du Saint-Laurent, le Piémont-des-Appalaches a été divisé en cantons par les autorités britanniques et concédé à partir de 1792. Des Loyalistes américains, des miliciens et des soldats britanniques, des investisseurs américains, des hommes d’affaires de la colonie et, à partir de 1810, des Canadiens français se disputent le territoire. Cependant, plusieurs obstacles ont freiné le peuplement : spoliation du domaine foncier afin d’avantager les amis du gouvernement, spéculation de marchands, de propriétaires terriens et d’investisseurs regroupés dans la British American Land Company, réserves trop importantes accordées au clergé, etc.

Avant 1850, le développement des voies de communication terrestres et maritimes entre les Cantons-de-l’Est, l’État du Vermont, Saint-Jean et Montréal, favorise l’essor économique du sud de la région. Les terres environnant la Baie Missisquoi sont exploitées avec profit et les produits sont vendus sur les marchés américains et montréalais. Rapidement, les exploitants agricoles amorcent le processus de la spécialisation : élevage bovin, production de lait, de fromage et de beurre, élevage de chevaux. Le développement repose aussi sur un grand nombre de petites entreprises qui exploitent les ressources naturelles et tirent profit des cours d’eau de la région : scieries, moulins à farine, tanneries, manufactures de fer ou de lainage.

Le peuplement de la région, par ses origines diverses, a provoqué la rencontre des cultures américaine, britannique et canadienne. À une époque où les institutions sont encore à bâtir et où l’État ne parvient pas à encadrer la colonisation, le rôle des Églises est déterminant. L’Église anglicane y tient une place qui dépasse largement le plan religieux. Elle vise la promotion des sentiments de fidélité et de loyauté à la Couronne d’Angleterre, en même temps qu’elle s’efforce de constituer une élite régionale. Elle favorise la construction d’écoles et soutient leur fonctionnement. Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour voir les églises dissidentes et l’Église

catholique concurrencer le pouvoir de l'Église anglicane. La mise en place des structures politiques est plus ardue. Malgré les liens qui les unissent aux *townshippers*, les Piémontais se tiennent à l'écart du débat qui oppose les habitants des Cantons-de-l'Est au gouvernement du Bas-Canada. C'est au moment où une structure municipale leur est imposée, en 1840, que leurs revendications politiques commencent à prendre forme.

Lentement à partir de 1850, la population canadienne-française s'installe dans le Piémont et contribue à transformer les institutions. Le débordement provenant des seigneuries et le premier mouvement d'industrialisation sont les principaux facteurs qui expliquent la croissance de la population dans la région. Toutefois, cet essor ne dure pas. À partir de 1880, la région perd ses excédents naturels, sauf dans une courte période de croissance pendant les années de guerre. Les mouvements de population s'opèrent aussi à l'intérieur de l'espace régional, bien qu'à un rythme plutôt lent. Le visage de la région commence à changer après la Seconde Guerre mondiale, alors que le Piémont s'urbanise et devient majoritairement composé de francophones.

Le caractère rural du Piémont s'enracine dans la pratique d'une agriculture commerciale, dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Très tôt, en effet, les agriculteurs les plus dynamiques se spécialisent. C'est aussi dans la région du Piémont qu'est fondée la première coopérative agricole pour faire face aux exigences du marché moderne. Si le mouvement des coopératives agricoles s'étend à l'ensemble du Québec, le Piémont-des-Appalaches peut se targuer d'avoir mis sur pied l'une des plus grandes d'entre elles : la Coopérative agricole de Granby, devenue Agropur en 1979, qui diversifie ses activités, achète des compagnies privées concurrentes et étend son rayonnement à l'ensemble du Québec à la fin du XX^e siècle.

Si l'esprit d'entreprise se manifeste dans l'organisation de la production agricole, les hommes d'affaires de la région ne sont pas en reste. Ces derniers profitent de l'exploitation des ressources naturelles et se dotent d'un important réseau ferroviaire afin d'accéder aux marchés nord-américains. Leurs activités ont cependant provoqué la raréfaction des forêts dans la région et entraîné la réorientation de l'économie. Dans un second mouvement d'industrialisation, c'est la grande industrie manufacturière qui s'installe dans les villes, dont la principale est Granby. Il s'y développe un prolétariat urbain qui vit dans des conditions modestes jusqu'au milieu du XX^e siècle. La fermeture de plusieurs de ces grandes industries, dans les années 1960, a obligé les élites régionales à susciter de nouveaux investissements. La structure industrielle est aujourd'hui plus diversifiée et les entreprises locales ont renforcé leur position.

Le dynamisme observé dans les activités agricoles et industrielles doit être mis en parallèle avec la concurrence que se livrent les églises anglicane, dissidentes et catholique sur le plan religieux, mais aussi pour le contrôle du système scolaire. Au prosélytisme protestant, le clergé catholique oppose un zèle et une vigilance tous azimuts. Les affrontements surviennent par exemple au moment de la fondation d'une paroisse, parce que ce territoire canonique peut devenir une municipalité. Si la progression du protestantisme inquiète les autorités catholiques au milieu du

XIX^e siècle, l'Église de Rome va établir, au début du XX^e siècle, son pouvoir de manière quasi incontestable jusqu'à la Révolution tranquille.

Cet ouvrage a le grand mérite d'ouvrir le champ des études régionales dans un espace jusqu'à maintenant très mal connu. La rareté des travaux, mémoires et thèses portant sur la région témoigne éloquemment du vide que vient combler une telle synthèse. Cette avancée a cependant un revers. Certaines sections du livre sont mal étoffées, parce que les matériaux qui les supportent sont ténus, d'autres sont mal intégrées à l'ensemble, parce que l'auteur a fait des choix qui ont bloqué le travail d'interprétation. Le premier de ces choix est le découpage du temps en deux périodes, avant 1850 et après 1850. Comme ce territoire n'est ouvert à la colonisation qu'à la toute fin du XVIII^e siècle, la première période est relativement courte. La seconde est cependant trop longue : par exemple, retracer un siècle et demi d'histoire de l'agriculture à l'intérieur du même chapitre devient une tâche très difficile, compte tenu de la complexité des processus qui influencent ce développement au XX^e siècle.

L'organisation de la matière pose également un problème qui nuit à la compréhension d'ensemble. À l'intérieur du découpage temporel, l'auteur présente une segmentation thématique très générale – la démographie, l'agriculture, l'industrie, les institutions et la culture – peu sensible aux particularités de cette région. Il en résulte un portrait assez détaillé, mais il manque à cette synthèse des idées porteuses qui auraient rassemblé tous ces éléments. Plusieurs exemples peuvent illustrer cette lacune, mentionnons-en deux. Dans un chapitre intitulé « L'Église, l'école et la politique », Mario Gendron pose la question des institutions après 1850. La section qui concerne la politique n'y est pas à sa place et aurait pu être traitée séparément, de manière à mettre en évidence l'une des caractéristiques de la région : les interrelations ethniques et les va-et-vient entre les questions locales ou régionales et le débat politique national. Présentons un deuxième exemple qui illustre les problèmes qui surgissent avec ce type de découpage thématique. Dans le dernier chapitre, « Vivre dans le Piémont », l'auteur présente des données sur les conditions de vie et de travail, sur le syndicalisme, sur les élites et la question nationale, sur les associations, mais aussi sur les services de téléphone, d'électricité, de soins de santé, sur la vie culturelle et sportive, sur les services de loisirs, etc. Il y a donc une profusion d'informations sans vue d'ensemble.

Malheureusement, Gendron ne parvient pas à nous convaincre qu'il existe bel et bien un sentiment d'appartenance ressenti par ces Piémontais à l'égard de leur région. Cet ouvrage ne sera pas parmi les meilleurs de la collection. L'équipe réunie ici n'a sans doute pas bénéficié des mêmes conditions de recherche que d'autres groupes qui profitent des connaissances mises à jour dans les mémoires et les thèses d'étudiants. Souhaitons que le travail réalisé par l'équipe de Gendron suscite l'intérêt et que d'autres projets de recherche viendront élargir le sillon creusé par cette œuvre pionnière.

Martha RADICE, *Feeling comfortable? Les Anglo-Montréalais et leur ville*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000, 186 p.

Le livre de Radice, basé sur l'étude vingt-six anglophones « d'origine anglo-celtique... habitant actuellement l'Île de Montréal » (p. 3) a pour objectif d'examiner leur rapport à la ville. La première partie discute des diverses approches en anthropologie urbaine. Radice jette son dévolu sur « la théorie de l'engagement » plutôt que sur « le constructivisme » (p. 12-13) car l'espace n'existerait pas, ou presque, pour les constructiviste (p. 13 et 17). Mais franchement (et peut-être heureusement), ces théories n'ont que peu à voir avec l'analyse présentée dans le reste du livre.

Les résultats de la recherche sont faciles à résumer. i) Les attitudes de ces anglophones ont été influencées par les nombreux départs de leurs compatriotes vers les autres provinces, ou vers les États-Unis. Ils expliquent cet exode par l'histoire politique récente de la province. ii) Ils disent qu'ils ont *décidé* de demeurer à Montréal parce qu'ils aiment la ville. iii) Les choses qu'ils aiment sont les suivants : son côté Bohème, qui frôle le décadent (p. 105) ; sa diversité – la présence des francophones et des anglophones, le cosmopolitanisme qu'apportent les autres ethnies, la diversité de ses classes sociales, son architecture variée, et même son climat (!) ; et un « bon niveau de civilité » (p. 115). iv) Il existerait une trajectoire résidentielle commune. Plusieurs ont passé la première partie de leur vie en banlieue, à l'ouest. Puis, dans « les folles années de (leur) jeunesse » (p. 62), ils sont démenagés au centre-ville. Lorsqu'ils fondent une famille ils retournent dans les banlieues de l'ouest. v) De par cette trajectoire résidentielle, ainsi que par l'exploration de la majeure partie de l'île et une certaine implication bénévole, les anglophones de Radice « s'engagent dans leur ville » (p. 93). Cet engagement s'accompagne d'un certain détachement à l'égard du reste de la province et du reste du Canada.

Radice offre un exercice divertissant d'anthropologie. Cependant, il se peut que les faiblesses de son étude nous signalent des problèmes plus fondamentaux de l'anthropologie contemporaine. Quand, par exemple, Evans-Pritchard a décrit la vie de la société nuér, il n'avait aucune raison de s'inquiéter des réactions des sujets de sa recherche. Ils étaient non lettrés. D'ailleurs, en 1940, date de la publication de son livre, qui accordait de l'importance aux réserves des Nuers à l'égard de son interprétation ? Par contre, de nos jours, les sociétés non lettrées sont moins nombreuses. Les anthropologues qui mènent des études de terrain doivent composer avec des sujets de recherche capables de réagir à leurs propos. Certains l'ont fait, comme en témoignent les rapports parfois difficiles entre les anthropologues canadiens et les communautés autochtones qui forment l'une de leurs principales « ressources » professionnelles.

Il s'en faut de peu pour que je réponde aux critères de sélection de l'échantillon de Radice. Je suis en effet d'origine anglo-celtique, « plus ou moins chrétien » (p. 23), et j'habite l'un des quartiers visés par Radice. Je ne pourrais toutefois pas faire partie de cet échantillon car, à l'instar de Radice, c'est comme adulte que je me suis installé à Montréal. Néanmoins, j'ai passé plus de vingt-cinq

ans dans les milieux qu'elle décrit et, comme bénévole, j'ai pu explorer un terrain social qui ne se limite pas à mon quartier ou à mon emploi. Je suis d'avis que mes jugements sur la communauté que décrit Radice se fondent sur un échantillon beaucoup plus important que le sien. Bien que je reconnaisse l'affection pour Montréal qu'elle a trouvée chez ses répondants, j'ai des réserves quant à son interprétation.

Considérons sa méthodologie, et tout d'abord, sa décision de limiter son enquête aux Anglo-Celtiques. Radice offre deux justifications de ce choix (p. 4-5). *Primo*, il est possible, selon elle, que la mémoire collective de ce groupe soit marquée par le fait que, autrefois, ses membres faisaient partie d'une « minorité dominante ». *Secondo*, elle affirme que les membres de ce groupe sont surreprésentés parmi ceux qui ont quitté le Québec. Ces prémisses me semblent douteuses. La première postule que la population anglophone a déjà été plus ou moins homogène, ce qui n'a, en fait, jamais été le cas. Le Québec a toujours eu une classe ouvrière anglophone importante. En quel sens un ouvrier irlandais de Verdun ou de Pointe-Saint-Charles était-il membre d'une minorité dominante ? Il se peut que ses interviewés de la classe moyenne (p. 23) aient des racines dans la classe ouvrière. D'ailleurs, cette question est presque absente de l'analyse. Sur la participation des Anglo-Celtiques dans l'exode des anglophones, Radice ne fournit pas de preuves convaincantes d'une surreprésentation de leur part.

Sa sélection d'un objet d'étude n'est pas bien justifiée. De plus, la restriction de son échantillon aux Anglo-Celtiques tend à suggérer l'existence de frontières sociales inexistantes. Il se peut qu'il y ait un petit club d'Anglo-Celtiques, à Westmount par exemple, dont les membres se réunissent pour célébrer leurs racines communes. Mais, si un tel club existe, personne ne m'a invité à y participer ! J'ai l'impression que les amitiés, les mariages, et le bénévolat des anglophones reflètent davantage l'existence d'un groupe sans démarcations internes nettes. Je ne suis pas convaincu que l'objet d'étude de Radice existe dans la réalité – ce qu'elle semble admettre (p. 24).

Il y a également la composition de l'échantillon de Radice. Elle s'est servie de la technique dite de la « boule de neige ». L'échantillon qui en résulte me semble peu représentatif. Celui-ci comprend vingt-deux diplômés ou personnes en voie de l'être au niveau du bac ou plus, ou encore avec une certification professionnelle (un comptable, un architecte). On y compte un comédien, un professeur de McGill qui a fait une année d'études postdoctorales à l'Université de Montréal, et un journaliste travaillant dans un hebdomadaire gratuit (*Hour* ou *Mirror*, je suppose). Plus de la moitié est suffisamment à l'aise avec la langue française pour pouvoir travailler dans cette langue. Radice prétend que « la validité d'une étude de cas s'établit non pas par la généralisabilité des résultats, mais plutôt par son rapport à une ou des théories » (p. 19). Cependant, à mon avis, l'échantillon de Radice reflète davantage les opinions de l'entourage d'une étudiante graduée que la logique d'une théorie ou d'une autre.

Toujours en matière de méthodologie, se pose la question des sources de données de Radice. Elle se limite à des entrevues, ou presque. C'est vrai qu'elle cite, de temps à autre, *The Gazette*. Il faut cependant reconnaître que les opinions que l'on

retrouve dans *The Gazette* sont issues de la fraction « raisonnable » de la communauté anglophone. Il aurait valu la peine de comparer *The Gazette* avec *The Suburban*, un hebdomadaire gratuit disponible dans la plupart des villes du « West Island ». À ce que je sache, aucune politique du gouvernement péquiste n'a été reçue favorablement par les scribes de ce journal. Au contraire, ces politiques sont décrites comme vicieuses ou stupides, ou les deux. Cela reflète selon moi les opinions d'une très importante partie de la population anglophone de Montréal, qu'elle soit anglo-celtique ou non. Pourtant, Radice ne tient pas compte d'autres sources de données, comme *The Suburban*, ou les sondages.

À cause de son approche méthodologique Radice présente une image déformée de la communauté anglo-montréalaise. Mes études de terrain – comme membre de longue date de la communauté qu'étudie Radice – me mènent à croire ce qu'elle décrit, mais c'est le lot d'une nette minorité. La plupart des anglophones s'offusquent de la législation du Québec actuel. Par exemple, j'ai l'impression que, au mieux, les jeunes anglophones que j'ai rencontrés considèrent la Loi 101 comme stupide.

L'illustration parfaite du caractère discutable de l'échantillon de Radice se trouve dans les attitudes à l'égard du Canada (p. 100-102). Elle parle de la « répugnance à s'identifier culturellement au Canada » ; elle dit que « l'idée d'être Canadien est parfois rejetée car c'est trop général » et que « La seule région du Canada pour laquelle les Anglo-Montréalais semblent éprouver une plus grande affinité est celle des Maritimes ». Nul doute que ces opinions ont été avancées par certains interviewés, mais on aurait aimé savoir combien les ont exprimées. Par contre je suis convaincu qu'elles ne reflètent pas les préférences de la majorité des Anglo-Celtiques. Il faut se souvenir que, en raison de l'exode du Québec, la plupart d'entre eux ont des parents ou des amis dans le reste du Canada. Est-il vraisemblable qu'ils se sentent à ce point à l'écart de la culture de leurs parents et amis ?

Dans sa première version ce livre était un mémoire de maîtrise en anthropologie à l'Université Laval. Il est certain qu'il s'agit là d'un mémoire supérieur à la moyenne. L'auteur et le directeur peuvent en être fiers. Néanmoins, comme description des attitudes de la communauté anglophone, ou anglo-celtique, de l'île de Montréal, l'étude mérite une certaine réserve. À cet égard, je me considère un peu comme un Nuer qui répondrait aux propos d'un anthropologue. Il se peut que, de plus en plus, à des fins de recherche, les anthropologues en viennent à se tourner vers des populations lettrées. J'espère que ces populations offriront des réponses aux efforts des chercheurs. Cela fournirait, je crois, un antidote aux mythes que l'anthropologie s'est rendu probablement coupable de répandre, dans le passé.

Michael R. SMITH

Département de sociologie,
Université McGill.